



## DELIBERATION Conseil Municipal

Séance du 08/12/2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 19
Présents : 18
Nombre de suffrages : 19
<u>Date de convocation</u> 04/12/2025
<u>Date d'affichage</u> 04/12/2025
VOTE : Adoptée à l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre, à vingt heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAFAGE Stéphane.

**Etaient présents :**

M. COLLOMBET Cyril, M. CORRAL Anjel, M. COURBIS Joël, M. DEVISE Stéphane, M. DEVISE Michaël, M. DOHA Médard, Mme FOUREL Huguette, Mme GARNIER VALLA Stéphanie, M. GINÉ Elios, Mme HEBRARD Magali, Mme JUGE Olga, M. LAFAGE Stéphane, Mme LIONNETON Leslie, Mme PIC Christiane, Mme PORTE COURTIAL Nathalie, Mme PRAS Aurélie, M. SOUCHE Pascal, Mme VACHER Marion

**Procuration(s) :**

Mme ROSSI Bénédicte donne pouvoir à Mme PIC Christiane

**Etaient absent(s) :**

**Etaient excusé(s) :**

Mme ROSSI Bénédicte

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. GINÉ Elios

**Numéro interne de l'acte : 2025-61**

**Objet : CONSTRUCTION D'UN POLE MEDICAL - DEMANDES DE FINANCEMENT**

Rapporteur : Madame Magali HEBRARD

La commune projette la construction d'un pôle médical à côté du parking du petit Granit.

Pour ce projet, une convention de mandat est conclue avec le Syndicat de Développement d'Equipement et d'Aménagement (SDEA) de l'Ardèche.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 2 457 528,96€ - (voir plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération)

Il est envisagé de déposer des dossiers de subventions auprès des financeurs ETAT, CONSEIL DEPARTEMENTAL, CONSEIL REGIONAL, et tout autre financeur susceptible d'apporter une aide financière à la commune.

Madame la rapporteure propose à l'assemblée :

- d'approuver le montant prévisionnel de l'opération,
- de solliciter les différents financeurs précités
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,  
Madame la rapporteure entendue,  
Après en avoir délibéré,  
Décide à l'unanimité,

**Article 1** : d'approuver le plan de financement prévisionnel pour le projet de construction d'un pôle médical.

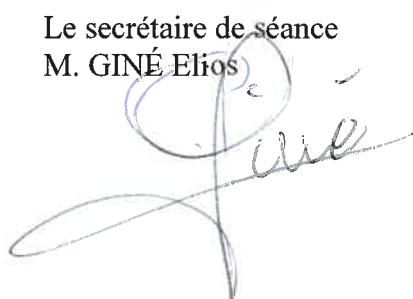
**Article 2** : de solliciter les différents financeurs précités,

**Article 3** : de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

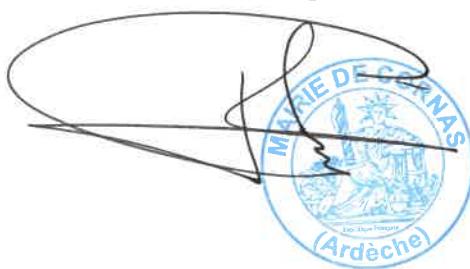
**Article 4** : d'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à CORNAS

Le secrétaire de séance  
M. GINÉ Elios



Le Maire,  
M. LAFAGE Stéphane

  
**Mairie de CORNAS**  
(Ardèche)

**Collectivité :** CORNAS

#### **Plan de financement prévisionnel de l'opération de : CONSTRUCTION D'UN PO**

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

10/12/2025

# <sup>5</sup> SLOW

Publié le

ID: 007-218

13 / 66 | 21:01:00 / 07-2023/2023 DEC\_2023\_01B DE

#### **Coût estimatif de l'opération**

**Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement**

la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
<b>Maîtrise d'œuvre</b>			A proratiser le cas échéant	
Equipe (archi, écon., be fluide)			114 991,62 €	
<b>Etudes complémentaires / frais annexes</b>			A proratiser le cas échéant	
CSPS		8 768,32 €		
Bureau de Contrôle		8 768,32 €		
Assurance DO, dépenses concessionnaires		16 226,35 €		
Aléas, seuil de tolérance		3 523,95 €		
Etudes et diagnostiques divers		7 254,37 €		
Mandat	SDEA	72 961,40 €		
OPC		17 536,64 €		
<b>Sous-total MOE/Études</b>			250 030,96 €	0,00 €
<b>Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)</b>			A détailler le cas échéant	
Acquisition terrain		243 000,00 €		
Travaux préparatoires	désamiantage, démolition...	72 000,00 €		
Travaux de construction		1 755 000,00 €		
Travaux d'aménagements ext parking		137 498,00 €		
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>			2 207 498,00 €	0,00 €
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>			2 457 528,96 €	0,00 €
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération</b>				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
DET 2026			650 000,00 €	26,45%
Conseil régional			200 000,00 €	8,14%
Conseil départemental	Atout ruralité		200 000,00 €	8,14%
EPCI				0,00%
<b>Sous-total aides publiques</b>	<b>Taux de financement public</b>		1 050 000,00 €	42,73%
			0,00 €	
			0,00 €	
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>			0,00 €	0,00%
Part de la collectivité	Fonds propres		607 528,96 €	
	Emprunt		800 000,00 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	<b>Participation du maître d'ouvrage</b>		1 407 528,96 €	57,27%
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>2 457 528,96 €</b>	

**Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.**

Fait à : CORNAS

Le : 8 décembre 2025

**Signature (nom et qualité) et cachet**



Le Moir, Stéphane LAFAGE